

CANTON DE FRIBOURG
COMMUNE DE BROC



Plan d'aménagement local

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES C : SYNTHÈSE

artefact urbanisme sàrl

Av. de la Gare 14, 1700 Fribourg, tél. 026 321 25 35 artefact.urbanisme@bluewin.ch

Date:
03.05.2018

Format:
29.7 x 63 cm

DAO:
MapInfo 12.5.2

Données cadastrales diffusées par:
INFOGEO SA, N° Aut. 007/15.01.01/000

Echelle:
1: 1'500



LEGENDE

TYPES DE ZONES

- ZONE CENTRE
- AIRE FORESTIERE

MESURES D'AMENAGEMENT

- FRONT D'IMPLANTATION OBLIGATOIRE POUR BATIMENTS EXISTANTS
- FRONT D'IMPLANTATION OBLIGATOIRE POUR BATIMENTS FUTURS
- NOMBRE DE NIVEAUX +COMBLES OU ATTIIQUES
- BATIMENTS ISOLES EXISTANTS
- BATIMENTS ISOLES NOUVEAUX

MESURES DE PROTECTION

- PERIMETRES DE PROTECTION DU SITE CONSTRUIT
- PERIMETRES ENVIRONNANTS CATEGORIE 1
- ABORDS DE BATIMENTS PROTEGES
- BIENS CULTURELS, IMMEUBLES PROTEGES CATEGORIE 1
- CATEGORIE 2
- CATEGORIE 3
- PERIMETRE DE RACCORDEMENT OBLIGATOIRE AU CHAUFFAGE A DISTANCE

Dossier approuvé par la DAEC le 22 février 2017

mis à l'enquête publique par parution dans la feuille officielle (FO)

N° 9 du 4 mars 2011, N° 38 du 23 septembre 2011, N° 48 du 27 novembre 2015

et N° 47 du 24 novembre 2017

Adopté par le Conseil Communal de Broc

le : 8 mai 2018

Le Syndic La Secrétaire

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement
et des constructions

le : 4 septembre 2019

Le Conseiller d'Etat Directeur

